

Fiche – Janvier 2017

Reconnaisances données à Chiara Lubich pour l'Economie de Communion

L'Economie de Communion a reçu – en la personne de Chiara Lubich, inspiratrice du projet – des reconnaissances de haut niveau institutionnel de la part des Présidents de la République Fédérale du Brésil (Croix du Sud, 1998) et de la République Fédérale d'Allemagne (Grand-Croix du Mérite, 2003).

Dans la motivation brésilienne l'Economie de Communion est reconnue comme « *une forme innovatrice et efficace de lutte contre la pauvreté et l'exclusion* ». « *Les entreprises considérées comme une communauté de personnes – continue la motivation – sont appelées à passer de la culture de l'avoir à la culture du don, de l'économie de la consommation à l'économie de la communion. La stratégie commerciale de ces entreprises a une fonction sociale bien claire, parce que ses objectifs sont centrés sur l'homme, puisqu'elle n'a pas comme unique critère le rendement du capital investi* ».

Au niveau académique, Chiara Lubich reçoit des reconnaissances publiques de diverses universités :

- Doctorat *h.c.* en Sciences Sociales – Université Catholique de Lublin, Pologne (1996);
« *Chiara Lubich a créé un phénomène social inédit en indiquant la possibilité d'appliquer un nouveau paradigme d'unité. Il peut jouer un rôle important en inspirant ce qui a la chance de se trouver à la base des sciences sociales et de produire la même révolution copernicienne que pour les sciences naturelles* ». (Prof. Adam Biela)
- Doctorat *h.c.* en Humanité et Sciences de la Religion – Université Catholique de San Paolo, Brésil (1998) ;
- Doctorat *h.c.* en Economie – Université Catholique de Pernambouco, Brésil (1998) ;
- Doctorat *h.c.* en Dialogue avec la Culture Contemporaine – Université de Buenos Aires, Argentine (1998) ;
- Doctorat *h.c.* en Economie – Université Catholique de Milan, Italie - siège à Piacenza (1999).

Chiara Lubich est appelé à intervenir sur l'expérience et les idéaux de l'Economie de Communion devant des institutions comme le Parlement Fédéral du Brésil (1998), le Parlement européen (1998) et le Conseil de l'Europe (1999).